

Rapport  
d'activités  
2022-  
2023



ASSOCIATION DES  
NEUROTRAUMATISÉS  
*Région de l'Ontarienais*



# Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>3</b>
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023</b> .....	<b>4</b>
<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE</b> .....	4
<b>MOT DE LA DIRECTION</b> .....	5
<b>AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023</b> .....	6
<b>PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023</b> .....	7
<b>PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022</b> .....	8
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023</b> .....	14
<b>ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2022-2023</b> .....	15
<b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024</b> .....	31
<b>MOUVEMENT DU PERSONNEL</b> .....	<b>32</b>
<b>RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022-2023</b> .....	<b>32</b>
<b>CODE D'ÉTHIQUE</b> .....	<b>35</b>
<b>MERCI À NOS PARTENAIRES</b> .....	<b>42</b>
<b>L'ÉQUIPE DE TRAVAIL</b> .....	<b>44</b>
<b>ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE ET DES PROGRAMMES</b> .....	<b>45</b>
<b>LES BÉNÉVOLES</b> .....	<b>46</b>
<b>LES USAGERS</b> .....	<b>47</b>
<b>LES SERVICES OFFERTS</b> .....	<b>48</b>
<b>PROGRAMMES ET ACTIVITÉS</b> .....	<b>49</b>
<b>PROGRAMME DE SOUTIEN</b> .....	49
<b>PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE</b> .....	50
<b>PROGRAMME D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE</b> .....	52
<b>PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE</b> .....	54
<b>PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET PROMOTION</b> .....	57
<b>BAILLEURS DE FONDS</b> .....	<b>58</b>
<b>REPRÉSENTATIONS, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS</b> .....	<b>59</b>
<b>ENTENTES DE SERVICES</b> .....	<b>59</b>

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

## Mot de la présidente

Chers membres,

Une autre année importante pour l'ANO s'est déroulée et nous voilà de nouveau réunis pour en prendre toute la mesure. Merci d'être là, merci pour votre loyauté et votre intelligence. L'année durant nous, employés et administrateurs, mettons tous nos efforts afin d'être là, pour vous, quand ça compte et vous nous le rendez si bien.

L'année 2022-2023 a, comme d'habitude, amené des moments forts, parfois agréables, et parfois moins. C'est la vie. Donc, on s'adapte et on avance. Il y a eu des arrivées et des départs, les effets de la rareté de la main-d'œuvre disponible et les bonnes idées, la variété des activités et mille moments inspirants. Je vous invite donc à parcourir notre rapport annuel que nous vous présenterons ce soir.

Merci à l'équipe de travail et à celle du Conseil d'administration que je nommerai plus tard. Mais, surtout, merci à vous dont le courage et la générosité nous inspirent toute l'année.

Bonne assemblée,

Natalie Bastien,  
Présidente du conseil d'administration

## Mot de la direction

Une autre drôle d'année s'est écoulée dans le monde Anosien. De mon côté, j'étais parti à la retraite à la fin d'octobre 2022. Puis, pour la seconde fois en trente mois, la présidente de l'ANO m'a sorti de ma retraite. En effet, notre nouvelle directrice est en congé forcé et j'ai donc repris du service... disons pour quelques temps.

Je ne m'attendais pas à ce retour à l'ANO mais, en toute franchise, je suis content d'être de nouveau avec vous. Votre présence, votre humour, votre humanité me manquaient. Et j'étais aussi content de retrouver les membres du CA et de l'équipe de travail, ceux et celles qui prennent soin de vous l'année durant. Bravo à vous tous.

L'ANO est un endroit unique, stable et fiable malgré toutes les tempêtes ; comme un phare dans les brumes qui flottent sur l'océan de nos vies. Malgré toutes nos difficultés, prenons conscience de la chance que nous avons de nous avoir les uns les autres. De ma retraite, durant six mois, c'est cela qui m'a le plus manqué ; vos visages, votre chaleur. Et cette chaleur humaine, ni la Covid, ni le manque de subvention, ni les défis de nos quotidiens ne réussissent à l'effacer. Profitons-en donc.

De manière plus concrète, cette année 2022-2023 a aussi été faite des choses significatives suivantes et dont nous vous entretiendrons plus longuement dans notre rapport annuel :

- Un nouveau programme statistique ;
- Une clarification de nos services ;
- Une restructuration des programmes d'intervention ;
- Le retrait préventif d'une employée ;
- Une pénurie de main-d'œuvre qui affecte nos services ;
- Une nouvelle entente spécifique avec le CISSSO ;
- De nouvelles activités ;
- La mise en place des services de soutien pour les proches aidants ;
- Un code d'éthique;
- Une politique contre le harcèlement ;
- Le réaménagement de la salle.

Bienvenue à cette assemblée générale annuelle de votre ANO et merci d'être là !

Daniel St-Jean,  
Directeur par intérim

# Avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle 2023



Gatineau, le 26 mai 2023

## AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chères et chers membres,

Au nom du conseil d'administration, il nous fait plaisir de vous inviter à la **33<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (AGA)** de l'Association des neurotraumatisés, Région de l'Outaouais (ANO).

**La rencontre aura lieu le mardi 27 juin à 18h00  
au 115, boulevard Sacré-Cœur  
Gatineau (Québec) J8X 1C5**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de l'AGA.

L'assemblée générale annuelle est une occasion privilégiée pour les membres de se rencontrer, d'échanger et de s'informer sur les activités en cours et les différents projets de l'Association. Elle permet également aux membres de s'exprimer et, pour ceux et celles qui le désirent, de s'impliquer au conseil d'administration.

Cette année, nous avons **cinq postes à combler au sein du conseil d'administration**, 2 postes pour membres-usagers, 1 poste pour membre-proche d'une personne vivant avec un neurotraumatisme (TCC-AVC) et deux postes pour des personnes venant de la communauté.

Notez que seuls les membres en règle au 31 mars 2023 ont droit de vote à l'AGA.

**Vous êtes priés de confirmer votre présence, dans les meilleurs délais ou au plus tard le vendredi 16 juin 2023, auprès de Daniel Céré au (819) 770-8804, poste 221.**

Nous espérons vous voir en très grand nombre.

  
Natalie Bastien,  
Présidente

  
Marc Riel,  
Vice-président

115 boul. Sacré-Cœur bureau 01, Gatineau (QC) J8X 1C5 • Tél. : (819) 770-8804 • Fax : (819) 770-5863

• Courriel : [ano@ano.ca](mailto:ano@ano.ca) • Site Internet : [www.ano.ca](http://www.ano.ca)

# Proposition d'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2023

**MARDI LE 27 JUIN 2023 À 18H00  
AU 115, BOULEVARD SACRÉ-CŒUR,  
GATINEAU (QUÉBEC)**

1. Ouverture de l'AGA et mot de bienvenue ;
2. Vérification du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'Assemblée ;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2022 ;
6. Présentation et réception des états financiers vérifiés 2022-2023 ;
7. Nomination d'une firme comptable pour l'année 2023-2024 ;
8. Présentation et adoption du rapport d'activités 2022-2023 ;
9. Réception des prévisions budgétaires 2023-2024 ;
10. Présentation du nouveau code d'éthique de l'ANO ;
11. Élections du Conseil d'administration ;
  - 11.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections (scrutateurs) ;
  - 11.2 Processus électoral ;
12. Vœux de l'Assemblée ;
13. Levée de l'Assemblée.

# Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022

Le 21 juin 2022, à 17h30  
115 boulevard Sacré-Cœur, salle du Hull Volant  
Gatineau (QC)

<i>Liste de présences - Nombre de participants : (28)</i>		
Audette Pierre-Louis	Gauthier Anne-Karine	Rochon Martine
Bastien Natalie	Hamelin Denise	Rochon Micheline
Boudreault Emmanuelle	Lafontaine Danie	Sigouin André
Bucedusenge Jocelyne	Laroche Bernard	Simon Anne
Castonguay Antoine	Limoges Jessica	St-Jean Daniel
Céré Daniel	Medeiros Nicole	Tremblay Josée
Clément Sylvain	Omboudou Fabien	Wardé Norma
Désormeaux Chantal	Potvin François	Yolaba-Bernier Rosalie
Duguay David	Riel Marc	
Ferreira Maria	Robidoux Raphaëlle	

## 1. OUVERTURE DE L'AGA / MOT DE BIENVENUE :

Mot de la présidente d'Assemblée, Natalie Bastien.  
La présidente du CA, Natalie Bastien souhaite la bienvenue à l'assistance.

## 2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est atteint.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AGA

Il est proposé que l'ordre du jour de l'AGA soit adopté.

### **Résolution # 1 de l'AGA 2022**

Proposée : François Potvin

Appuyée : Marc Riel

Adoptée

#### **4. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé qu'Anne-Karine Gauthier agisse comme présidente d'Assemblée et que Daniel Céré agisse comme secrétaire d'Assemblée.

##### **Résolution # 2 de l'AGA 2022**

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : Micheline Rochon

Adoptée

#### **5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2021 soit adopté tel quel.

##### **Résolution # 3 de l'AGA 2022**

Proposée: Bernard Laroche

Appuyée : Chantal Désormeaux

Adoptée

#### **6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2021-2022**

Madame Maria Ferreira fait la lecture des états financiers 2021-2022. Elle mentionne que ces états financiers ont été préparés par la firme « Monette Fortin Tremblay ».

Il est proposé que les états financiers soient adoptés tels que présentés aux membres de l'Association des Neurotraumatisés de l'Outaouais au cours de l'assemblée générale annuelle.

##### **Résolution # 4 de l'AGA 2022**

Proposée : Marc Riel

Appuyée : Raphaëlle Robidoux

Adoptée

## **7. NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR 2022-2023**

Il est proposé que les services de la firme Monette-Fortinet et Tremblay soient retenus pour effectuer la vérification comptable de l'ANO pour l'année 2022-2023.

### **Résolution # 5 de l'AGA 2022**

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : Anne Simon

Adoptée

## **8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022**

La direction de l'ANO présente le rapport annuel d'activités 2021-2022.

Il est proposé que le rapport d'activités 2021-2022 soit adopté tel quel par l'assemblée générale annuelle.

### **Résolution # 6 de l'AGA 2022**

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : François Potvin

Adoptée

## **9. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023**

Il est proposé que les prévisions budgétaires soient reçues par l'assemblée générale annuelle.

### **Résolution # 7 de l'AGA 2022**

Proposée : Sylvain Clément

Appuyée : Raphaëlle Robidoux

Adoptée

## **10. PROPOSITION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ANO**

Il est proposé que les règlements de l'ANO proposés par le C.A. soit adoptés tels quels par l'assemblée générale annuelle.

### **Résolution # 8 de l'AGA 2022**

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : Anne Simon

Adoptée

## **11. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **11.1 Nomination d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'élection (scrutateurs)**

Il est proposé qu'Anne-Karine Gauthier agisse comme présidente d'élection et que Daniel Céré agisse comme secrétaire d'élection.

### **Résolution # 9 de l'AGA 2022**

Proposé : Natalie Bastien

Appuyé : Chantal Désormeaux

Adopté **11.2 Mise en candidature**

- 1 poste : membre-proche
- 2 postes : membre-communauté

#### **Membres-proches**

- Aucun membre-proche n'a été proposé.

#### **Membres-communauté**

RÉSOLUTION	PROPOSEUR	APPUYEUR	CANDIDAT	ACCEPTATION / REFUS
Résolution # 10	Marc Riel	Anne Simon	Natalie Bastien	Acceptation
Résolution # 11	Martine Rochon	François Potvin	Raphaëlle Robidoux	Acceptation

### 11.3 Clôture de la mise en candidature

a) Il est proposé de clore la mise en candidature des membres-proches.

#### **Résolution # 12 de l'AGA 2022**

Proposée : Marc Riel

Appuyée : Sylvain Clément

Adoptée

b) Il est proposé de clôt la mise en candidature des membres-communauté.

#### **Résolution # 13 de l'AGA 2022**

Proposée : Anne Simon

Appuyée : Chantal Désormeaux

Adoptée

- La présidente clôt la période de mise en candidature.

### 11.4 Élections

- **Est élu(e) par acclamation ou vote : (membres-proches)**

- *Aucun membre-proche n'a été proposé.*

- **Sont élues par acclamation: (membres-communauté)**

- *Natalie Bastien et Raphaëlle Robidoux*

### **11.5 Destruction des bulletins de vote**

Il est proposé que les bulletins de vote soient détruits.

- *Aucun bulletin de vote n'a été nécessaire.*

### **12. Vœux de l'Assemblée**

- L'Assemblée n'a exprimé aucun vœu.

### **13. Levée de l'assemblée à 19h22.**

Il est proposé que l'Assemblée soit levée.

#### **Résolution # 14 de l'AGA 2022**

Proposée par : Chantal Désormeaux



Madame Anne-Karine Gauthier,  
Présidente d'assemblée



Monsieur Daniel Céré,  
Secrétaire d'assemblée

## Conseil d'administration 2022-2023

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	TYPE DE MEMBRE	POSTE	FIN DE MANDAT	DATE D'ARRIVÉE
Natalie Bastien	Communauté	Présidente	2024	Élue 6/10/2020 Réélue 21 juin 2022
Marc Riel	Usager	Vice-président	2023	Élu 28/09/2021
Raphaëlle Robidoux	Communauté	Trésorière	2024	Élue 6/10/2020 Réélue 21 juin 2022
Francois Potvin	Usager	Secrétaire	2023	Élu 28/09/2021
Anne Simon	Communauté	Administratrice	2023	Élue 28/09/2021
Pierre-Louis Audette	Communauté	Administrateur	2023	Nommé le 19/10/2021 Démissionné 19 septembre 2022
Poste vacant	Proche	Administrateur-trice	2022	A élire à l'AGA 2023

Veillez noter que deux (2) postes réservés aux membres-usagers, 2 postes réservés aux membres-communauté ainsi qu'un (1) poste offert aux membres-proches seront en élection à l'Assemblée générale annuelle 2023.

Mille mercis pour votre engagement et votre excellent travail !



**C.A. 2022-2023**

# États financiers vérifiés 2022-2023

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

**ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15



**Monette  
Fortin  
Tremblay**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Association des Neurotraumatisés - Région de l'Outaouais

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des Neurotraumatisés - Région de l'Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces apports et produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et 2022, et de l'actif net au 1er avril et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### **Monette Fortin Tremblay Inc.**

Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél. / Tel. : 819 600-6660  
Télec. / Fax : 819 600-6700

105-900, boulevard de la Carrière Boulevard  
Gatineau, QC J8Y 6T5

mftcpa.com  
info@mftcpa.com

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Monette Fortin Tremblay .inc

Maria Ferreira, CPA auditrice

Gatineau  
Le 6 juin 2023

**Monette Fortin Tremblay Inc.**

Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél. / Tel. : 819 600-6660  
Télec. / Fax : 819 600-6700

105-000, boulevard de la Carrière Boulevard  
Gatineau, QC J8Y 6T5

mftcpa.com  
info@mftcpa.com

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

6

	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Subvention CISSSO	274 842 \$	268 974 \$
Subvention SAAQ	188 499	188 499
Location de salles	6 124	4 686
Activités	5 554	953
Dons des particuliers	1 318	2 378
Revenu d'intérêts	648	124
Revenus autres	564	1 620
	<b>477 549</b>	<b>467 234</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	333 987	332 781
Charges locatives	24 763	26 240
Activités	19 969	11 004
Fournitures et frais de bureau	15 560	4 818
Honoraires professionnels	13 863	29 108
Immobilisations corporelles acquises (note 5)	13 327	3 725
Entretien et réparations	9 674	5 899
Télécommunications	4 986	7 245
Formation	2 423	2 657
Cotisations	1 824	1 011
Publicité et promotion	1 356	661
Assurances	1 326	1 324
Frais de réunion et d'assemblée	1 112	356
Frais postaux	312	670
Frais bancaires	130	151
	<b>444 612</b>	<b>427 650</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>32 937</b>	<b>39 584</b>
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>		
Subvention salariale	-	33 290
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>32 937 \$</b>	<b>72 874 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

7

	Réserve pour imprévus	Liquidi- tés au compte courant	Dévelop- pement des RH	Projet Relocali- sation	Non affectés	2023 Total	2022 Total
<b>Solde au début</b>	10 000 \$	5 000 \$	41 221 \$	135 000 \$	- \$	191 221 \$	118 347 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	32 937	32 937	72 874
Affectations (note 8)	-	-	10 937	22 000	(32 937)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	10 000 \$	5 000 \$	52 158 \$	157 000 \$	- \$	224 158 \$	191 221 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS**

**BILAN**

**31 MARS 2023**

**8**

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	239 076 \$	199 514 \$
Débiteurs (note 3)	6 851	3 917
Subvention SAAQ à recevoir	-	15 708
Frais payés d'avance	3 433	1 326
	249 360	220 465
Placements (note 4)	30 798	30 798
	<b>280 158 \$</b>	<b>251 263 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	27 672 \$	31 714 \$
Subventions reportées (note 7)	28 328	28 328
	56 000	60 042
<b>ACTIF NET</b>		
Réserve pour imprévus	10 000	10 000
Liquidités au compte courant	5 000	5 000
Développement des RH	52 158	41 221
Réserve relocalisation	157 000	135 000
	224 158	191 221
	<b>280 158 \$</b>	<b>251 263 \$</b>

Engagement contractuel (note 9)

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

9

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	32 937 \$	72 874 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(2 934)	(2 085)
Subvention SAAQ à recevoir	15 708	-
Frais payés d'avance	(2 107)	(1 249)
Créditeurs	(4 042)	(8 162)
Subvention reportée	-	(145 394)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>39 562</b>	<b>(84 016)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>199 514</b>	<b>283 530</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>239 076 \$</b>	<b>199 514 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III sur les compagnies du Québec, a comme objectif d'assister les victimes d'un traumatisme crânio-cérébral et d'un accident cérébro-vasculaire et leurs familles dans l'obtention de services appropriés d'aide, de réadaptation et de soutien psychosocial. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Comptabilisation des produits

#### Apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Revenus de location et d'activités

Les produits de location de salles et les produits d'activités sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue, que le service est rendu, que le montant est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**Apports reçus sous forme de biens et de services**

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

12

3. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	- \$	564 \$
Taxes à la consommation	6 851	3 353
	<b>6 851 \$</b>	<b>3 917 \$</b>

4. PLACEMENTS

Les placements aux 31 mars 2023 et 2022 sont des placements dont le capital est garanti et dont le rendement est lié aux marchés. Les rendements de ces placements sont fonction de l'appréciation d'un portefeuille de référence. Puisque les rendements ne peuvent être connus qu'à leur échéance et que le rendement pourrait être nul, ils ne sont comptabilisés qu'à ce moment. Le portefeuille de référence comprend trois composantes à rendement variable basé sur des composantes de diversification sectorielle et géographique. Le rendement annuel composé maximal est de 10,54 % (10,54 % pour le placement détenu au 31 mars 2022). Les placements de 30 798 \$ détenus au 31 mars 2023 viennent à échéance en avril 2024, avec possibilité de rachat avant l'échéance. Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'organisme est le suivant:

	2023	2022
Mobilier et équipement	42 382 \$	36 695 \$
Équipement informatique (6 ordinateurs)	7 640	-
	<b>50 022 \$</b>	<b>36 695 \$</b>

6. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	9 580 \$	8 520 \$
Salaires et vacances à payer	17 907	23 194
Sommes à remettre à l'État	185	-
	<b>27 672 \$</b>	<b>31 714 \$</b>

## 7. SUBVENTIONS REPORTÉES

	2023	2022
<b>Ministère des Transports <sup>(a)</sup></b>		
Solde au début	28 328 \$	28 328 \$
<b>CISSS de l'Outaouais <sup>(b)</sup></b>		
Solde au début	-	145 394
Montant remboursé	-	(145 394)
	-	-
	28 328 \$	28 328 \$

(a) La subvention reportée représente des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, est destinée à couvrir les dépenses relatives au projet "Sensibilisation et témoignage auprès des jeunes conducteurs et des futurs conducteurs" du prochain exercice.

## 8. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2023, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 22 000 \$ au projet de la relocalisation et un montant de 10 937 \$ pour le projet de développement des ressources humaines.

En 2022, le conseil d'administration a résolu de désaffecter un montant de 75 000 \$ du projet d'hébergement (Projet Martin-Matte) et d'affecter ce montant au projet de relocalisation. De plus, une somme de 60 000 \$ a été affecté au projet de la relocalisation et un montant de 16 221 \$ pour le projet de développement des ressources humaines.

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecté des sommes pour le développement des ressources humaines (RH) de 25 000 \$, pour l'affectation des liquidités de 5 000\$, et pour une réserve pour imprévus de 10 000 \$.

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

## 9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 6 001 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2024	6 001 \$
------	----------

**9. ENGAGEMENTS (suite)**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat à long terme pour une imprimante totalise 5 226 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	1 608 \$
2025	1 608 \$
2026	1 608 \$
2027	402 \$

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

## Prévisions budgétaires 2023-2024

BUDGET DE L'ANO 2023-24				
			↓	
		2022-23	A JOUR	2023-24
REVENUS	Approximatif	au 31 mars 2023		Budgétés
CISSSSO-PSOC (mission)	\$123 512,00	\$123 872,00		\$125 730,00
SAAQ	\$188 400,00	\$172 791,19		\$190 000,00
CISSSSO/Entente-spéc.	\$150 970,00	\$150 970,00		\$155 348,00
Activités	\$2 000,00	\$3 874,20		\$2 500,00
Location de salle	\$6 000,00	\$4 905,00		\$5 000,00
Intérêts sur placements	\$2 000,00	\$648,00		\$700,00
Remboursements syndicaux	\$3 000,00	\$563,50		\$1 000,00
Dons	\$1 000,00	\$1 297,87		\$1 000,00
Levées de fond voyages	NA	NA		NA
TOTAL DES REVENUS	\$476 882,00	\$458 921,76		\$481 278,00
DÉPENSES	Budgétés	au 31 mars 2023		Budgétés
Salaire + Av.	\$355 000,00	\$319 953,16		\$315 000,00
Activités (membres)	\$16 000,00	\$16 613,00		\$25 000,00
Loyer (+ location salles)	\$27 000,00	\$22 762,50		\$27 000,00
Fournitures/Frais de bureau	\$8 500,00	\$4 556,08		\$6 000,00
Achat meubles & équipement	\$18 000,00	\$16 290,34		\$3 000,00
Honoraire professionnel	\$21 000,00	\$11 269,43		\$35 000,00
Communication	\$6 000,00	\$4 458,49		\$6 000,00
Entretien & réparations	\$8 000,00	\$10 105,89		\$11 000,00
Formation du personnel	\$6 000,00	\$3 557,00		\$5 000,00
Cotisations & membership	\$3 000,00	\$1 324,88		\$2 000,00
Ass. Générale et CA	\$1 950,00	\$1 111,85		\$2 000,00
Frais postaux (+ bulletin-calendrier)	\$2 500,00	\$799,54		\$2 000,00
Immobilisation corporelle	\$2 000,00	\$2 000,00		\$2 000,00
Assurances	\$1 750,00	\$1 325,63		\$1 600,00
Déplacement & représentation	\$2 000,00	\$2 758,03		\$3 500,00
Team building		\$350,00		\$1 000,00
Publicité et promotion	\$1 000,00	\$319,74		\$500,00
Frais bancaires	\$250,00	\$116,57		\$400,00
TOTAL DES DÉPENSES	\$479 950,00	\$419 672,13		\$448 000,00
Excédent annuel net	\$9 321,00	\$40 066,00		\$33 278,00
Fond de réserve affecté	\$196 218,00			

Adopté au C.A. du 2 mai 2023

## MOUVEMENT DE PERSONNEL

L'intervenante Josée-Anne Hotte ainsi que le directeur Daniel St-Jean nous ont quittés en cours d'exercice. De plus, Josée Tremblay s'est retrouvée en retrait préventif. Suite à ces départs, David Duguay (intervenant au programme de soutien) et Emmanuelle Boudreau (direction) ont pris le relais. Nous souhaitons donc la meilleure des chances à ceux qui sont partis vers de nouveaux horizons et souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues à ceux qui se sont joints à notre équipe.

## RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022-2023

### - **La restructuration de nos programmes, services et description des tâches**

Suite au départ de Christina Bergeron et de l'abolition de son poste (Bénévolat), nous avons dû revoir les descriptions de tâches de tous nos employés. Ce changement coïncidait aussi avec la fin d'une longue réflexion, en équipe, sur la précision de nos services. Mal nommés, dupliqués ou divergents d'une personne à l'autre, nous avons finalement convenu de conserver les vingt-cinq services présentés ci-dessous. Ces vingt-cinq services sont aussi clairement répartis en quatre programmes, chacun détenu par un employé à temps-plein (ce qui n'était pas le cas avant). Cet outil est très aidant pour l'équipe, plus clair pour nos usagers, nos administrateurs et ceux qui nous financent. De plus, sa présentation haute en couleur devient une carte de visite promotionnelle incontournable pour le milieu.

### - **Le réaménagement de la grande salle**

Comme vous l'avez déjà tous remarqué, nous avons fait un grand ménage dans notre grande salle. Par un effort de triage, de classification, de rangement, de vente ou de dons, nous avons réduit pas mal notre stock d'objets. Au final, deux voyages de *cochonneries* accumulées depuis trente ans se sont aussi retrouvés au dépotoir (merci à Antoine). Enfin, nous avons mis fin aux contrats de location des groupes AA qui laissaient, chez nous, pas mal de stock qui empiétait sur l'espace vital de nos usagers. Ensuite, l'équipe a nettoyé chaque pouce carré de cet espace et repeint les murs. Enfin, (merci à Marc et Danie), le Conseil a accepté de nous payer la magnifique murale qui égaie maintenant le mur du fond. Pour nous, ce grand dérangement symbolisait le renouveau de l'ANO et le nécessaire secouage de nos vieilles puces du passé.

## - **Un nouveau programme statistique**

Depuis de nombreuses années, notre équipe de travail utilisait trois programmes statistiques maison. Ces trois outils de travail ne se parlaient pas, et ne pouvaient être utilisés par plus d'un employé à la fois. Cela posait plusieurs problèmes et frustration, autant pour les employés, la direction, le Conseil d'administration ainsi que pour nos bailleurs de fonds.

Après avoir consulté certains des outils de nos collègues des autres régions du Québec et les offres (toutes onéreuses et bancales) d'entreprises privées du domaine, nous demeurions insatisfaits de ces options et des programmes déjà en place. Puis, notre route a croisé celle d'un jeune programmeur désireux de tenter cette première expérience, avec nous, à un coût acceptable. Nous avons donc travaillé depuis un an avec cette personne et le résultat dépasse toutes nos attentes.

Ce nouveau programme statistique fait tout le travail des trois programmes précédents et nous permet d'aller beaucoup plus loin en matière de suivis et de gestion de nos actions. Un vrai chef d'œuvre ! Un merci tout particulier à l'équipe (et particulièrement Jessica Limoges) ainsi qu'au programmeur ; Maxime Desforges.

## - **Un code d'éthique et une politique contre le harcèlement au travail**

Après avoir revu nos Règlements généraux et notre processus de plaintes des usagers (en 2022), il nous restait à nous doter d'un code d'éthique et d'une politique contre le harcèlement. Cela faisait partie des choses où l'ANO avait pris du retard afin de bien répondre aux exigences du CISSSO et de la Loi sur les normes du travail. Nous vous proposerons donc, ce soir, la teneur de ces deux importants outils de travail (voir votre cahier d'Assemblée générale).

## - **Une nouvelle entente spécifique avec le CISSSO**

Depuis plusieurs années, l'ANO et le CISSSO ont signé une entente spécifique au sujet des personnes AVC qui nous sont référées par le centre de réadaptation, La RessourSe. Le CISSSO et l'ANO avaient, pour des raisons différentes, accumulé des incompréhensions et des insatisfactions face à cette entente. La Covid ayant repoussé une renégociation nécessaire, ce n'est que l'automne dernier que cela a pu être fait. Au-delà de cette nouvelle entente, des enjeux demeurent non résolus et devront, dans un avenir prévisible, faire l'objet de nouvelles discussions.

Depuis que cette entente existe, La RessourSe nous a référé trente-trois (33) personnes mais l'entente n'en finançait que seize. La nouvelle entente (2023-24) en financera maintenant vingt et une (21), mais à un taux très inférieur aux personnes précédentes. Il en manque donc encore douze (12) et espérons que nous pourrons alors faire un peu de rattrapage. Ceci étant dit, nous sommes quand même heureux de pouvoir compter sur ce financement et nous remercions la direction de la dépendance et de la réadaptation.

### - **Un nouveau groupe pour les proches aidants**

Depuis quelques années, nous voulions offrir une réponse à ce besoin criant de nos usagers, soit de l'aide pour les proches qui les appuient, au quotidien. David Duguay a donc, en cours d'année, mis sur pied un groupe de soutien pour ces personnes. Au nombre de huit, ce nouveau groupe chemine très bien et son avenir promet d'être aussi intéressant qu'utile et nourrissant. Bravo !

### - **Un retrait préventif, la rareté de la main d'œuvre, une nouvelle direction et un retour inattendu.**

Le départ en retrait préventif de Josée Tremblay a créé un vide, depuis janvier 2023. La rareté de main-d'œuvre qualifiée nous a rendus incapables de lui trouver rapidement une remplaçante. Face à cette réalité, toute l'équipe a dû se serrer les coudes et redoubler d'ardeur afin de minimiser la réduction du service d'intégration résidentielle. Merci à tous pour votre patience.

Avec la retraite de Daniel St-Jean, le Conseil d'administration lui avait, dès la fin de l'été 2022, trouvé une successeure. Malheureusement, celle-ci a maintenant dû se retirer momentanément du travail. C'est pourquoi notre ancien directeur a accepté de reprendre du service, à mi-temps, durant l'absence d'Emmanuelle Boudreau.

## CODE D'ÉTHIQUE



# CODE D'ÉTHIQUE

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 6 JUIN 2023

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS, RÉGION DE L'OUTAOUAIS  
01-115 BOULEVARD SACRÉ-CŒUR, GATINEAU, QC, J8X 1C5 - 819 770 8804

# Table des matières

1- Préambule	03
2- Quelques définitions	03
3- Obligations éthiques des acteurs de notre milieu :	
• Celles des administrateurs-trices de l'ANO	04
• Celles des membres du personnel et des bénévoles de l'ANO	05
• Celles des membres et usagers de l'ANO	05
4- Politique de l'ANO contre le harcèlement au travail	06
5- Formulaire d'attestation du Code d'éthique	07

## Préambule

Pourquoi un code d'éthique et à qui celui-ci s'adresse-t-il?

Selon l'Office québécois de la langue française, un code d'éthique se définit comme suit : « texte énonçant les valeurs et les principes à connotation morale ou civique auxquels adhère une organisation et qui servent de guide à un individu ou à un groupe afin de l'aider à juger de la justesse de ses comportements ».

Dans toute organisation, il est important d'avoir un document qui clarifie les attentes envers chaque personne gravitant autour de notre organisme. De plus, cela est l'une des obligations données aux organismes communautaires par le Programme de soutien des organismes communautaires du CISSSO.

Ainsi, nous pensons augmenter les chances que chacun puisse planifier, livrer et recevoir l'aide souhaitée dans le respect et la cordialité.

## Quelques définitions

Dans le but d'alléger le présent texte et de s'assurer de la bonne compréhension de celui-ci, voici quelques définitions et les détails de certains acronymes que vous retrouverez dans les prochaines pages :

- *Membre* : il est entendu qu'un membre de l'ANO peut être :
  - un membre lésé; qui a un diagnostic lié à la clientèle de notre mission englobe ;
  - un membre proche; qui vit avec ou qui est un aidant naturel du membre lésé ;
  - un membre communauté; une personne de la communauté qui n'est pas lésée ou qui ne remplit pas un rôle d'aidant mais qui a la cause de l'organisme à cœur.
- *TCC* : le TCC est un traumatisme cranio cérébral, généralement provoqué par un accident mais peut aussi, plus rarement, provenir d'une maladie.
- *AVC* : l'accident vasculaire cérébral est une perte soudaine de la fonction cérébrale, généralement provoquée par une interruption du flot sanguin à l'intérieur du cerveau.

- *Aphasie* : elle est caractérisée par une inhabilité à comprendre ou formuler au niveau du langage et est généralement apparue suite à un TCC ou un AVC.
- *Milieu* : dans le présent texte, lorsque nous parlons du milieu, nous référons à l'ANO et à ses locaux physiques.
- *Services* : par services, nous parlons des différents programmes d'aide de l'ANO et des activités mises en place pour répondre aux besoins des membres. Les services et activités se dispensent autant en groupe qu'individuellement et il peut autant s'agir d'activités structurées qu'à la carte. Les services sont détaillés et balisés dans divers documents internes qui seront en annexe au présent document.

## **Obligations éthiques des acteurs de notre milieu**

En lien avec la mission et les valeurs de l'Association (voir Règlements généraux), chacun des membres des trois groupes suivants s'engage à respecter les règles éthiques ci-dessous :

### ***Les administrateurs-trices de l'ANO doivent :***

- Toujours agir avec bon jugement, diligence et au seul profit de l'Association et à l'atteinte de sa mission ;
- Éviter tout conflit réel ou apparent, entre ses intérêts personnels (ou ceux d'un proche) et ceux de l'Association ;
- Protéger toute information confidentielle ou relevant de la vie privée ou professionnelle d'une employée et éviter d'en discuter à l'extérieur des sessions à huis clos tenues lors d'une réunion du Conseil d'administration ;
- Déclarer et/ou renoncer à tout avantage financier n'ayant pas été autorisé par un vote en ce sens du Conseil d'administration ;

- Éviter de voter et/ou accepter de se retirer d'une séance du Conseil au cours de laquelle il est question d'une personne (employée ou bénévole) de qui un administrateur-usager a reçu ou reçoit des services ;
- Faire preuve de politesse et de respect envers les membres, le personnel, les bénévoles, les partenaires et les bailleurs de fonds de l'Association.

### ***Les membres du personnel et les bénévoles de l'ANO doivent :***

- En toute circonstance, faire preuve de politesse, de respect, de générosité et d'empathie envers les usagers et les membres de l'Association ;
- Connaître et respecter la mission et les valeurs de l'Association ;
- Éviter toute forme de discrimination basée sur les croyances, la culture, le statut social ou économique, l'apparence, l'ethnie, l'orientation sexuelle ou les handicaps d'un membre/usager ;
- Éviter, dénoncer ou mettre rapidement fin à toute forme de harcèlement à l'égard d'une autre personne ;
- Éviter tout traitement de faveur ;
- Sécuriser et traiter avec prudence et discrétion les renseignements personnels des usagers et du personnel ;
- Éviter le développement et l'entretien de tout geste et rapport personnel, amical, amoureux ou sexuel avec un usager, et ce, durant et à l'extérieur des heures de travail, en personne ou via les réseaux sociaux ;
- Aviser rapidement la direction et l'équipe de travail de toute information préoccupante pouvant affecter l'intégrité d'une autre personne ;
- Éviter de se présenter au travail sous l'effet de la drogue ou de l'alcool.

### ***Les membres et les usagers de l'ANO :***

- Être loyaux envers la mission et l'Association ;
- Respecter les règles internes (Code de vie, accès aux locaux, déroulement des activités, Règlements généraux, Code d'éthique) ainsi que les règles de déroulement des assemblées générales ;
- Éviter toute forme de harcèlement envers ses pairs, les employés, les bénévoles et les administrateurs de l'ANO, tel que stipulé par la politique sur le harcèlement ;
- Faire preuve de politesse et de respect envers les pairs, les administrateurs, les employés et les bénévoles.

## Politique de l'ANO contre le harcèlement

*Le harcèlement se manifeste par des agissements répétés pouvant entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions (de travail ou d'utilisation des services) pouvant se traduire par une atteinte à ses droits et/ou à sa dignité, une altération de sa santé physique ou mentale ou, encore, une menace pour son évolution personnelle et/ou professionnelle future.*

Distinguons deux types de harcèlement auxquels s'attaque cette politique:

- Le harcèlement psychologique : toute conduite (gestes, paroles ou actes) vexatoire répétée, hostile, discriminatoire ou non désirée et portant atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne, ou, encore, une seule de ces conduites graves et produisant un effet nocif continu pour la personne ;
- Le harcèlement sexuel : toute conduite similaire aux précédentes mais comportant un caractère sexuel et ayant pour but d'obtenir des faveurs sexuelles.

Face à la loi en vigueur à ce sujet, c'est à l'employeur que revient la responsabilité de prévenir et de faire cesser le harcèlement dans son milieu de travail. L'ANO ne peut donc tolérer les comportements qui ont pour but de blesser, d'intimider ou de diminuer une autre personne. De tels comportements doivent donc être dénoncés et rapidement contrôlés, voire sanctionnés.

Si vous êtes victime de harcèlement ou croyez qu'une autre personne en est victime, voici ce que vous devez faire :

- Vous adresser de façon verbale ou **écrite** à la Direction ([direction@ano.ca](mailto:direction@ano.ca));  
ou
- Vous adresser de façon verbale ou **écrite** à la Présidence du CA ([presidence@ano.ca](mailto:presidence@ano.ca)).

## **Attestation du code d'éthique**

Je confirme avoir lu, compris et avoir l'intention de respecter le présent code d'éthique.

Je comprends que si je ne respecte pas ce code d'éthique, je devrai éventuellement en répondre devant mes pairs ou mes supérieurs hiérarchiques.

---

**Nom, prénom (lettres moulées)**

---

**Signature**

---

**Date (JJ/MM/AAAA)**

## MERCI À NOS PARTENAIRES

L'ANO n'est pas une île isolée en mer. Elle est plutôt une île appartenant à un archipel composé de plusieurs autres îles, grandes ou petites. Ainsi, elle a des liens et des échanges avec ces autres organismes ayant leurs locaux au 115, Boul. Sacré-Cœur. Nous sommes aussi membre de la TROCAO, du ROHSCO, de CONNEXION TCC (notre regroupement provincial) et d'Aphasie-Québec. Merci aussi à La RessourSe, pour son temps et ses conseils offerts en cours d'année, enfin, nos bailleurs de fonds ; le CISSSO, la SAAQ et le Fonds de la sécurité routière du MTQ. À chacune de ces personnes et de ces institutions, un grand merci, particulièrement au cours de cette année exigeante. Si nous avons parfois été contraints de ralentir le pas, votre soutien nous aura quand même permis de préserver une équipe prête à rebondir.

Grâce à une entente valide jusqu'en 2025, l'aide financière de la SAAQ a permis à l'ANO de venir en aide à 14 personnes accidentées de la route. Non seulement le montant de cette entente est-il important, mais la durée de l'engagement de la SAAQ nous a permis de développer des compétences, d'élargir notre expertise et de stabiliser des emplois importants pour notre organisme et pour les gens d'ici. Nous remercions donc chaleureusement la SAAQ et l'encourageons fortement à renouveler cette entente au moment de son échéance.

## Nos partenaires

Aphasie Québec	Entraide-Deuil de l'Outaouais
Association de l'Ouïe de l'Outaouais	Épilepsie Outaouais
L'Association des personnes vivant avec la douleur chronique (APVDC)	Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
Association Hull Volant	JeBénévole
Brain Injury Association of the Ottawa Valley	La Base
Cap santé Outaouais	La Relance
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO)	Centre de travail Laro
CDR Outaouais Laurentides	La soupe populaire de Hull
Cégep de l'Outaouais	Le Centre d'art contemporain de l'Outaouais (CACO)
Centre aphasie	Logement Outaouais
Centre d'entrepreneurship de l'Outaouais	Maison Alonzo Wright
Centre d'action bénévole accès	Office des personnes handicapées du Québec
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	Option Femme Emploi
Centre hospitalier Pierre-Janet (CHPJ)	Réseau Outaouais
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)	Re-Source Intégration
Centre Intersection	Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO)
Centre local emploi (CLE)	Services Canada
Centre régional de réadaptation la RessourSe	SPCA
Connexion TCC	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	La Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)
Curling des collines	Ville de Gatineau
École de conduite Pontiac Auto	Vision Centre-Ville
École de conduite Procam	

# L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

---

## ÉQUIPE DE TRAVAIL AU 31 MARS 2023

---

NOM	POSTE ET PROGRAMME	DATES EN FONCTION
<b>Emmanuelle Boudreau</b>	Directrice générale	Depuis septembre 2022
<b>Daniel St-Jean</b>	Directeur général	Novembre 2020 à octobre 2022
<b>Daniel Céré</b>	Adjoint administratif	Depuis janvier 2014
<b>Josée Tremblay</b>	Intervenante, programme d'intégration résidentielle	Depuis octobre 2019 (congé préventif)
<b>Danie Lafontaine</b>	Intervenante, programme d'intégration sociale (activités)	Depuis août 2021
<b>Jessica Limoges</b>	Intervenante, programme d'intégration socio-professionnelle	Depuis janvier 2022
<b>David Duguay</b>	Intervenant, programme de soutien	Depuis mai 2022
<b>Josée-Anne Hotte</b>	Intervenante, programme de soutien	Juin 2018 à octobre 2022
<b>Christina Bergeron</b>	Intervenante, programme bénévolat, jeunesse et sensibilisation	Octobre 2018 à mai 2022

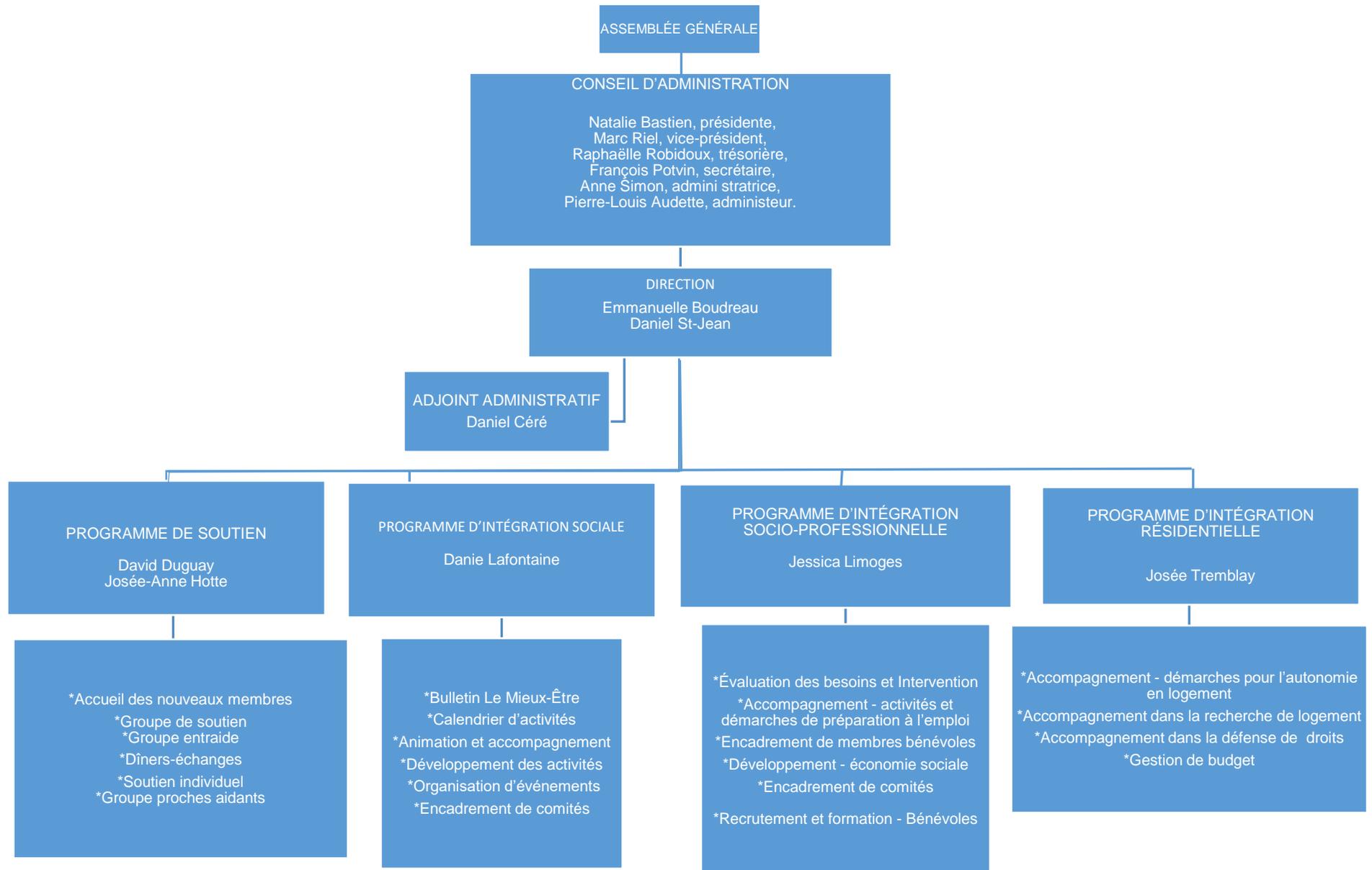
---

L'ANO tient à remercier ses employés, dont le nom est indiqué en **bleu**, pour leur implication professionnelle, ainsi que ceux qui sont partis (en noir) en cours d'année pour leur participation à ses réalisations !



**BBQ 2022**

# ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE ET DES PROGRAMMES



## LES BÉNÉVOLES

Nous avons eu trente-deux (32) bénévoles qui ont généreusement donné plus ou moins 625 heures à l'ANO comparativement à vingt-trois (23) personnes 350 heures, l'année précédente.

En les nommant ici-bas, nous tenons donc ici à leur témoigner toute notre reconnaissance :

Anne Simon

Natalie Bastien

Marc Riel

Raphaëlle Robidoux

François Potvin

Pierre-Louis Audette

Antoine Castonguay

Mélanie Derouin

Marc Lord

Anne Laviolette

Chantal Désormeaux

Danielle Lalonde

Kaitlyn Brown

Marie Morin

Anne Couture

Francine Chartrand

Louise Brisson

Yan Rainville

Sylvain Clément

Annie Boudreault

Bernard Laroche

Bernard Plouffe

Dale Johnston

Norma Wardé

Sylvie Touchette

Manon Bertrand

Jean-Sylvain Ranger

Vicky Ledrou-Paquet

Christophe Carleton

Flourence Atahu

Noémie Blanc

Maëlle Charest

Robert Carrière

Jean-Paul Boulay



### Tableau des heures de bénévolat

Mois	Membres-usagers	Membre-communauté
Total de temps donné	265	360

## LES USAGERS

Cette année, l'ANO compte deux-cent-deux (202) membres-usagers, trente (30) membres-proches et seize (16) membres venant de la communauté. Nous avons desservi cent-quinze (115) membres-usagers actifs dont quatorze (14) membres-usagers facturés SAAQ et un (1) membre-proche facturé SAAQ. L'ANO accueille, de façon continue, de nouveaux membres référés par le Centre régional de réadaptation La RessourSe (CRRR), les centres hospitaliers, les CLSC, les cliniques privées et les partenaires communautaires. L'ANO recrute également de nouveaux membres par le biais de ses événements et de ses activités de sensibilisation et de promotion. L'ANO est un milieu de vie accessible pour les membres en fauteuil roulant.

En 2022-2023, vingt-cinq (25) nouveaux membres se sont ajoutés. Parmi ceux-ci :

- 6 personnes ont subi un traumatisme crânio-cérébral (TCC) : 3 femmes et 3 hommes ;
- 17 personnes ont subi un accident vasculaire cérébral (AVC) : 7 femmes et 10 hommes ;
- 2 personnes dans la catégorie autres : membres proches ; 1 homme et 1 femme.

### Les besoins

Nous sommes en mesure de reconnaître les besoins suivants parmi nos membres usagers ayant subi un TCC ou un AVC :

- Briser l'isolement ;
- Recevoir l'information nécessaire à une meilleure compréhension de nouvelles conditions de vie reliées aux séquelles ;
- Être orienté, au besoin, vers les services existants dans la communauté et le réseau de la santé et des services sociaux, afin de trouver des solutions en lien avec des besoins spécifiques tels que l'hébergement, l'implication socio-professionnelle, les questions relatives aux droits et aux recours, l'aide au transport, etc. ;
- Être écouté, soutenu et accompagné dans les démarches relatives au quotidien ;
- Savoir découvrir ses capacités et reconnaître ses limites ;
- Maintenir les acquis issus de la période de réadaptation par la pratique de diverses activités sociales, éducatives, récréatives et sportives ;
- Participer à des activités valorisantes et être encouragé à s'intégrer socialement, par le bénévolat, les programmes de formation adaptés ou de stage, etc.

Parmi les familles et les membres proches des personnes ayant subi un TCC ou un AVC, des besoins sont exprimés dans les domaines suivants :

- Être informé sur les séquelles d'un TCC ou d'un AVC afin d'en arriver à mieux comprendre et accepter les changements, chez les personnes affectées, sur tous les plans ;
- Être référé, au besoin, vers les services existants dans la communauté et le réseau de la santé et des services sociaux ;
- Être écouté, soutenu et accompagné ;
- Partager des conseils et du soutien entre pairs avec d'autres personnes dans des situations similaires.

Soutien et suivis téléphonique	Activités	Temps, référence et information
637 heures	3 343 heures	91 heures

## LES SERVICES OFFERTS

Parmi ses valeurs essentielles, l'Association prône une approche d'*empowerment*. Plusieurs objectifs sont pris en compte dans la mise en œuvre de ses programmes et ses activités, dont briser l'isolement, favoriser la confiance et l'estime de soi, faciliter le maintien des acquis et le développement des habiletés et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions socioéconomiques.

### Accueil

Nous informons les nouveaux membres sur nos programmes et nos services, les ressources disponibles à travers différents organismes locaux et régionaux, le traumatisme cranio cérébral (TCC) ou l'accident vasculaire cérébral (AVC) et leurs séquelles, et les droits des personnes ayant subi un TCC ou un AVC.

### Services psychosociaux

Le **PROGRAMME DE SOUTIEN** offre plusieurs occasions d'être entendu et d'échanger, en groupe avec des pairs, ou en individuel avec un intervenant. Les objectifs de ce programme sont de favoriser le développement personnel, la gestion des émotions, le processus de deuil, la quête de sens ou l'échange supervisé avec des personnes ayant des défis semblables. Ce soutien se fait sur rendez-vous, en personne ou par des moyens électroniques. Cette démarche peut aussi mener à une référence vers d'autres services externes. Depuis janvier 2016, l'ANO offre, en partenariat avec la *Fondation des maladies du cœur et de l'AVC*, une série d'ateliers intitulée : « La vie après un AVC ».

### Services d'intégration sociale

Le **PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE** met en œuvre des activités récréatives, culturelles, motrices et cognitives visant, avant tout, à briser l'isolement, créer un sentiment d'appartenance et développer des habiletés sociales. Notre calendrier mensuel d'activités (publié sur Facebook et acheminé aux membres par la poste ou par courriel) a aussi pour but d'aider les personnes à se redécouvrir et à s'épanouir malgré, et parfois grâce à leurs nouvelles limitations.

### Services d'intégration résidentielle

Le **PROGRAMME D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE** offre des services d'accompagnement aux membres et à leurs proches dans leurs démarches d'autonomie en logement, d'autonomie alimentaire, d'accompagnement dans la défense de leurs droits et d'aide avec la gestion de budget ou avec les déplacements en transport adapté. De plus, des conseils pratiques peuvent être offerts ainsi que du soutien dans la recherche d'aide à domicile, de répit ou de jumelage entre pairs.

### Services d'intégration socio-professionnelle

Le **PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE** a pour but d'outiller la personne en lui offrant des occasions d'apprentissage, de maintien et de développement des acquis (communication orale, écrite et électronique) ainsi que des expériences de bénévolat ou de travail non-compétitif.

# PROGRAMMES ET ACTIVITÉS

## Programme de soutien

Depuis plusieurs années, l'ANO offre des **groupes de soutien** permettant aux membres usagers de partager leur vécu et leurs expériences et de trouver auprès de leurs pairs du soutien, de l'inspiration et de l'information. Ces groupes offrent des occasions de rencontre où des personnes qui ont un vécu commun se rassemblent afin de pouvoir partager et échanger. C'est une façon de se soutenir mutuellement par le partage d'expériences similaires entre pairs. Cela permet donc aux participants de se sortir de l'isolement, de pouvoir s'exprimer, d'entrevoir d'autres perspectives d'une situation, d'acquérir de la confiance, de se sentir compétent et de mieux faire face au vécu en tant qu'individu actif socialement.

Tout au long de l'année, divers thèmes sont aussi abordés. Le nombre de participations en 2022-2023 a été de trente-quatre (34). Nous avons tout de même offert quatorze (14) heures de groupe de soutien.

Le nombre de participations pour le groupe **ANO entraide** en 2022-2023 a été de vingt (20) ce qui leur a permis d'obtenir du soutien dans un contexte mieux adapté à leurs besoins, soit quatorze (14) heures de rencontre.

Cette année, l'ANO a mis sur pied un **groupe de soutien pour proches -aidants** qui a permis aux membres-proches d'échanger et de partager leurs expériences entre eux. Le nombre de participations a été de dix-huit (18), soit six (6) heures de rencontre.

L'objectif de la création de ce groupe de soutien pour proches-aidants est de permettre de surmonter le sentiment d'isolement et d'impuissance en leur donnant l'occasion de discuter ouvertement de leur réalité en plus d'en apprendre davantage sur leur situation.

Le **soutien individuel**, très apprécié des membres et de leurs proches, comporte des rencontres avec l'intervenant ou des échanges téléphoniques, qui ont pour but l'écoute, le support, le développement de soi ou l'aiguillage vers d'autres ressources ou programmes. Dans l'ensemble, six-cent-trente-sept (637) heures ont été dédiées au soutien individuel.

Les **dîners-échanges** procurent aux membres des occasions de se rencontrer et de développer des liens dans un cadre différent de celui des locaux de l'ANO. Cette activité d'intégration sociale, simple et conviviale, répond au besoin d'élargir et d'enrichir le réseau social. Très rassembleurs, les dîners-échanges ont permis d'atteindre cent trois (103) participations en 2022-2023.



## Programme d'intégration sociale

Dans le cadre de la promotion de son programme, l'ANO publie le bulletin Le Mieux-Être et le calendrier d'activités, sur une base trimestrielle. De plus, l'Association fait parvenir à ses membres et ses partenaires des invitations relativement à ses événements spéciaux.



Le **BULLETIN LE MIEUX-ÊTRE** est un recueil d'articles acheminé aux membres, par la poste ou électroniquement, avec le calendrier d'activités. Il comprend des nouvelles de l'organisme et des chroniques rédigées par le personnel ou les membres sur des sujets leur tenant à cœur. On y retrouve, par exemple, des recettes cuisinées en cuisine collective, des articles sur le mieux-être et des informations plus spécifiquement dédiées à la communauté des personnes neurotraumatisées.

Pour sa part, le **calendrier d'activités** inclut la programmation des trois prochains mois.

Une liste d'envoi par courriel assure la diffusion de ces publications dans le réseau des partenaires. Pour vous y inscrire, il suffit de faire parvenir un courriel à l'adresse [ano@ano.ca](mailto:ano@ano.ca) et de manifester votre intérêt. Veuillez aussi consulter nos pages Internet à [www.ano.ca](http://www.ano.ca) et Facebook.



**CUEILLETTE AU VERGER CROQUE-POMMES**

## LES ACTIVITÉS

L'ANO offre à ses membres et à leurs proches diverses activités chaque semaine. Certaines visent le divertissement et la participation à des événements annuels tandis que d'autres ciblent davantage des objectifs d'intégration sociale, résidentielle et socio-professionnelle, et l'élargissement du réseau social.

Quelques activités favorisent la santé et le bien-être ainsi que l'activité physique, telles que le curling, les marches, le yoga et la méditation. D'autres stimulent la créativité et la motricité fine comme les arrangements floraux et la confection de bijoux ou de capteurs de rêves. Les activités créées pour travailler les aspects de la mémoire et de la concentration font aussi partie du programme. L'on retrouve aussi des activités conçues pour briser l'isolement, tout en étant propices au développement des habiletés sociales, telles que le petit café et les célébrations d'anniversaires. Divers comités permettent aux membres de s'impliquer avec leurs pairs dans la réalisation de projets et d'événements spéciaux comme les voyages et le repas de Noël.

Afin de bonifier la programmation de ses activités, l'ANO développe également des partenariats. En effet, quelques activités sont réalisées en collaboration avec d'autres organismes du milieu ou associations à travers le Regroupement des associations de personnes traumatisées crânio-cérébrales du Québec.

Du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023, il y a eu mille six-cent vingt-trois (1623) participations aux différentes activités proposées par l'ANO comparativement à sept cent soixante-dix-neuf (779) l'année précédente.

Le tournoi de curling est un nouvel événement qui suscite un grand intérêt. Il s'agit d'un séjour de deux nuitées à Québec dans le cadre d'un tournoi de curling interprovincial entre les Associations québécoises pour personnes ayant subi un AVC/TCC. La participation de sept (7) membres ainsi que plusieurs bénévoles ont permis de faire de ce tournoi un franc succès. Félicitations à nos membres qui ont remporté une belle médaille d'argent !



### TOURNOI DE CURLING 2023 À QUÉBEC

## Programme d'intégration résidentielle

Depuis 2015, le programme d'intégration résidentielle vise à offrir de nouveaux services en Outaouais afin de soutenir l'intégration résidentielle de personnes ayant subi un neurotraumatisme. Il s'agit de favoriser la réappropriation de l'autonomie nécessaire à l'intégration résidentielle par l'accompagnement et le soutien communautaire.

**L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE DE LOGEMENT ET/OU DANS L'ADAPTATION DE LOGEMENT** L'accompagnement dans la recherche de logement et/ou dans l'adaptation de logement consiste à offrir aux membres et à leurs proches un soutien dans diverses démarches reliées à la recherche de logement, à l'adaptation d'un logement ou même d'une transition.

### DÉVELOPPEMENT D'HABILITÉS D'AUTONOMIE EN LOGEMENT

L'ANO est disponible pour vous accompagner dans le développement d'habiletés qui vous permettent d'avoir et de maintenir une autonomie dans votre logement. Nous pouvons vous aider à déterminer vos besoins en effectuant, entre autres, un plan de vie et par la suite vous accompagner dans les démarches vous permettant d'atteindre vos objectifs. Ces démarches sont effectuées avec des valeurs prônant votre pouvoir d'agir. Nous pouvons également vous référer et/ou vous accompagner dans des démarches permettant de compenser certains besoins si tel est le cas.

Vos objectifs peuvent être dans les domaines suivants :

- Alimentation (aide alimentaire, cuisine collective, etc.) ;
- Entretien ménager (horaire de ménage versus la gestion des énergies, ressources dans la région, etc.) ;
- Gestion du budget ;
- Gestion d'horaire (gestion de temps, etc.) ;
- Planification des déplacements ;
- Planification et participation aux activités de la vie citoyenne ;
- Démarches pour le logement (accompagnement, recherche de logement, recherche de résidence privée, communication avec le propriétaire, etc.) ;
- Autres.

## LES RÉALISATIONS

Pour le poste d'intégration résidentielle, le contexte de pandémie est venu apporter un lot de défis supplémentaires. Le contexte actuel est venu alourdir plusieurs problématiques existantes dans la région telles que le manque de logements à prix abordable et/ou à prix modique, l'augmentation des loyers, les services d'entretien ménager, l'aide alimentaire et la recherche de travailleurs autonomes et/ou bénévoles. Ces changements sont venus alourdir la situation des membres et aussi des employés.

## LES CUISINES COLLECTIVES

Des cuisines collectives ont rejoint quatre (4) participants, nécessitant deux rencontres par mois pour la planification puis la confection de repas.

## SERVICES EN LOGEMENTS

Cette année cinquante-deux (52) membres ont bénéficié de services provenant du programme d'intégration résidentielle, dans ses différentes facettes comparativement à quarante-huit (48) membres l'année dernière. Dix (10) membres ont été accompagnés dans des démarches visant à trouver des logements adaptés à leurs besoins, comparativement à neuf (9) pour l'année précédente. Trois (3) personnes ont reçu un accompagnement et un suivi pour des motifs financiers (aide financière de dernier recours, aide au budget, A.C.E.F et fiducie volontaire). Nous avons accompagné trente (30) personnes pour diverses démarches dans le but d'un maintien à domicile sécuritaire et/ou l'organisation du logement (aide alimentaire, démarches gouvernementales, organisation du logement, références et suivis pour l'entretien du logement, etc.)



## CUISINE COLLECTIVE

## **Programme d'intégration socio-professionnelle**

Le programme d'intégration socio-professionnelle vise, depuis 2015, à offrir de nouveaux services, dans la région de l'Outaouais afin de soutenir l'intégration socio-professionnelle des personnes ayant subi un neurotraumatisme. Il consiste à développer, pour le bénéfice des membres et de la population en général, des occasions d'implication bénévole au sein de l'ANO ainsi que dans plusieurs autres milieux. De plus, il vise à offrir des possibilités professionnelles, dans une perspective de réinsertion au marché du travail. Ce programme permet aussi de développer ou de maintenir des compétences socio-professionnelles au moyen d'ateliers et d'activités stimulantes.

### **ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI ET /OU D'IMPLICATION BÉNÉVOLE ET SOCIALE**

En premier lieu, une évaluation des besoins se fait pour cibler le but principal de la démarche. Ensuite, le volet socio-professionnel vous permet d'être accompagné tout au long du processus, en débutant avec la définition de vos besoins jusqu'à l'atteinte des objectifs visés. Une intervenante est disponible pour vous accompagner dans votre démarche, mais elle peut également vous diriger vers d'autres ressources spécialisées dans ce domaine.

### **DÉVELOPPEMENT D'APTITUDES ET COMPÉTENCES SOCIO-PROFESSIONNELLES**

L'ANO est disponible pour vous accompagner dans le développement des habiletés qui vous permettent d'avoir et de maintenir vos capacités socio-professionnelles. Nous pouvons vous aider à déterminer vos besoins en effectuant, entre autres, un plan de vie, et par la suite vous accompagner dans les démarches vous permettant d'atteindre vos objectifs. Vos objectifs peuvent être du domaine :

- Scolaire ;
- Bénévole ;
- De l'emploi ;
- De toute forme d'implication sociale.

### **ACCOMPAGNEMENT VERS D'AUTRES RESSOURCES**

Afin d'améliorer la qualité de vie, la situation sociale et la santé psychologique et économique des personnes neurotraumatisées, l'ANO encourage l'arrimage des services avec les réseaux existants. En cas de besoin, l'ANO est disponible pour vous accompagner dans vos premières démarches vers d'autres ressources, qu'elles soient communautaires, gouvernementales ou bien du domaine du réseau de la santé.

### **LES RÉALISATIONS**

Plusieurs appels de soutien ont été faits par toute l'équipe et le temps total des appels se retrouve dans la section de soutien.

Cette année, cinquante-six (56) membres ont pu bénéficier de services provenant du programme d'intégration socio-professionnelle, dans ses différents aspects.

Onze (11) membres ont été accompagnés dans leurs démarches pour un retour à l'emploi/étude.

L'ANO a accompagné dix-neuf (19) membres qui se sont impliqués en tant que bénévole pour notre organisme.

Grâce à ses comités et à ses groupes de travail, l'ANO favorise l'implication des membres dans sa vie associative et les encourage à faire bénéficier l'Association de leurs compétences. Voici le nombre de membres impliqués dans les différents comités de l'ANO : comité d'activités (4), comité spectacle de Noël (4), comité anniversaire (3) et comité voyage (8).



**TRICOT**



**PARLURE**



**JARDIN**

**PARTICIPATION AUX PRINCIPALES ACTIVITÉS  
DU PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

	Participation totale	Participation unique	Récurrance
<b>Aide à l'écriture</b>	55	12	9
<b>À la recherche d'un mot</b>	9	6	2
<b>Atelier technologique</b>	24	17	6
<b>Bénévolat à la soupe populaire</b>	7	5	2
<b>Café aphasie</b>	63	20	12
<b>Club de lecture</b>	14	7	7
<b>Jardin</b>	52	10	11
<b>Lecture animée</b>	11	5	3
<b>Parlure</b>	44	14	9
<b>Tricot</b>	20	10	5

L'ANO a collaboré avec des partenaires enrichissants tout au long de l'année pour rendre ce programme plus complet :

- La RessourSe
- Réseau Outaouais
- La Relance
- La Soupe populaire de Hull
- Aphasie Québec
- Connexion TCC
- La Ville de Gatineau
- Bibli'Outils
- 3R Québec Inc.

## Semaine québécoise du traumatisme cranio cérébral

La Semaine québécoise du traumatisme cranio cérébral, dédiée à la sensibilisation du grand public, s'est déroulée du 15 au 21 octobre 2022. Les diverses associations de personnes neurotraumatisées, dans toutes les régions du Québec, ont organisé à cette occasion leurs propres activités de sensibilisation. La thématique de cette année était : "TCC, 3 lettres qui changent des vies... et ne te laisse pas tomber". La thématique de cette année appuie sur l'aspect imprévisible et violent des accidents qui mènent à un TCC. Les chutes représentent la première cause de TCC au Québec. Une bonne manière de prévenir le TCC est de porter des protections appropriées (casques) et d'éviter les comportements à risque (vitesse, distraction, environnement non sécuritaire) pendant les activités du quotidien.

L'ANO a également organisé une activité pour lever le voile sur le TCC et ses conséquences.

Date	Thème	Description	Nombre de participants
20 octobre 2022	Dîner spaghetti spécial TCC	Informé et sensibiliser les participants à la réalité des personnes ayant subi un TCC. Un portrait global sur le TCC est mentionné lors d'un dîner.	23



## **OUTILS DE PROMOTION ET DE VISIBILITÉ**

### **SITE INTERNET**

Le site est très consulté et apprécié, car il contient de manière très accessible de nombreux renseignements sur l'Association et sa mission, sa gouvernance, son équipe, et ses programmes et ses services.

### **PAGE FACEBOOK**

La page Facebook a également été régulièrement mise à jour et consultée, tout au long de l'année. Elle demeure une façon très efficace de communiquer avec nos membres.

### **LE BULLETIN LE MIEUX-ÊTRE**

À tous les trois mois, l'ANO fait parvenir à ses membres et ses partenaires qui en font la demande, par la poste et électroniquement, une publication accompagnée du calendrier d'activités de l'organisme pour les quelques prochains mois.

Cent-onze (111) exemplaires du bulletin sont acheminés par la poste alors que la liste de distribution électronique contient cent-vingt-quatre (124) adresses courriel de membres. La liste de distribution des partenaires comprend, quant à elle, trente-deux (32) adresses courriel.



### **MURALE**

## BAILLEURS DE FONDS

MILLE MERCIS À NOS BAILLEURS DE FONDS POUR VOTRE SOUTIEN ET  
VOTRE CONFIANCE !



*Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)  
Entente de services d'intégration résidentielle et socio-professionnelle  
pour les personnes neurotraumatisées*



**URSLO** : Unité régionale Sport Loisir Outaouais  
*Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées (PALPH)*

# REPRÉSENTATIONS, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

## Membership et représentations 2022-2023 :

- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) ;
- Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec (Connexion TCC.QC) ;
- Regroupement des associations des personnes aphasiques du Québec (RAPAQ) ;
- Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO) ;
- Regroupement des associations des personnes handicapées physiques de l'Outaouais (RAPHO) ;
- Unité régionale de sport et loisir Outaouais (URSLO) ;
- Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO) ;
- Regroupement des cuisines collectives de Gatineau (RCCG) ;
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) ;
- Corporation de développement communautaire (CDC Rond-Point) ;
- *Association coopérative d'économie familiale Outaouais (ACEFO)* ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) ;  
Installation La RessourSe ;
- Réseau Outaouais ISP.

## ENTENTES DE SERVICES

### L'ANO a des ententes de services et partenariats avec :

- SAAQ ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) ;  
Installation La RessourSe ;
- Entraide-Deuil de l'Outaouais ;
- Jardin communautaire Reboul ;
- Réseau Outaouais ISP ;
- JeBénévole ;
- Université du Québec en Outaouais (UQO) ;
- Université d'Ottawa.



**REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES PERSONNES TRAUMATISÉES  
CRANIOCÉRÉBRALES DU QUÉBEC**







ASSOCIATION DES  
NEUROTRAUMATISÉS  
*Région de l'Outaouais*